

CENTRE EUROPÉEN DU TRAVAIL

Type de formulaire : B et C

Organisme

Code postal, localité : Rue des Tanneries, 1 – 5000 NAMUR

Directrice : Madame Marie Hermans

Présentation générale du centre

Historique

Développé en 1983, le Centre Européen du Travail soutient depuis plus de 30 ans les demandeurs d'emploi dans leur projet d'insertion socioprofessionnelle.

Il a pour but de "prendre ou de soutenir des initiatives d'animation, d'éducation permanente, de formation et d'insertion socioprofessionnelle de demandeurs d'emploi ainsi que des formations de travailleurs, des opérations d'outplacement ou de reclassement professionnel de travailleurs de tout secteur".

Implanté sur deux sites, à Namur (siège social) et à Thuin (antenne), il s'est d'abord spécialisé dans des formations professionnalisantes liées aux métiers administratifs et aux métiers du tourisme.

Il s'est ensuite associé en 2003 au Réseau européen « Retravailler » et a développé un service d'orientation : des formations en orientation (Retravailler Namur) et en recherche emploi (Retravailler Charleroi-Thuin) ont ainsi été mises en place.

Aujourd'hui, en tant que centre d'insertion socio-professionnelle et agence de placement, le Centre Européen du Travail organise 5 filières de formations différentes :

- Bilan d'orientation (Namur)
- Start Emploi (Thuin)
- Employé(e) administratif(ve) (Namur)
- Employé(e) d'accueil et d'animation de projets culturels et touristiques (Namur)
- Employé(e) d'accueil et d'animation de projets culturels et touristiques (Thuin)

Public

Le public est mixte et la priorité est donnée aux personnes remplissant les conditions décrétales CISP. En tant que "Centre Retravailler", engagé dans l'égalité professionnelle, le CET garde également une attention particulière à un public féminin majoritaire dans les chiffres du chômage et souvent lésé dans ses possibilités d'accès à un emploi (en raison des difficultés de conciliation avec la vie familiale).

Il privilégie un public hétérogène qui permet une réflexion sur l'évolution de carrière. Cette hétérogénéité permet notamment aux publics jeunes de se confronter aux réalités du travail et à son évolution grâce à un public plus âgé ayant souvent plusieurs expériences de travail. Tandis que cela apporte à ces derniers une dynamique plus active dans leur formation car ils sont confrontés à des obligations familiales et sociales souvent plus lourdes.

Par ailleurs, les demandeurs d'emploi qui ont été formés lors des formations nécessitent une considération de leurs freins personnels qui entravent leur insertion professionnelle. L'expérience du CET dans ce domaine lui permet d'établir un état des lieux de ces difficultés: problèmes de mobilité, mauvais positionnement sur le marché de l'emploi (j'ai les qualifications de tel métier mais on n'en cherche pas dans ma région), conciliation familiale, soucis administratifs (démarche à effectuer pour connaître, par exemple, leur niveau de diplôme), freins juridiques, difficultés financières, perte de motivation, insuffisance de recherche effective, perte de confiance en soi, timidité qui empêche d'aller vers les services d'aide disponibles (Maison de l'Emploi, CEFO, ...). Ces blocages doivent être considérés en formation pour garantir une insertion sur le marché de l'emploi car ils sont indissociables d'un apprentissage formatif.

Agréments de l'organisme : Agrément antérieur au 1^{er} janvier 2017 pour une période de 6 ans.

Filière 1 : Formation employé(e) administratif(ve)

Type de filière : DEFI – Formation professionnalisante / Orientation professionnelle / Formation de base

Avis antérieur de la CEF : Favorable

Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations :

Formulaire B - une modification du **volume horaire des filières agréées** avec augmentation du volume horaire total agréé

Ce changement est demandé afin de mieux faire correspondre la reconnaissance de l'agrément à la situation réelle et ainsi de pouvoir accueillir plus de stagiaires en formation.

De façon plus précise, voici les raisons explicitées par l'opérateur :

1. **De 2016 à 2021** : 21 stagiaires en moyenne ont été accueilli dans cette formation car la demande de formation est très importante ;
2. **Avant 2016** : accueil de 26 stagiaires en moyenne, c'est la réforme APE qui a fait diminuer l'agrément et à obliger l'opérateur à réduire sa capacité d'accueil ;
3. **Le nombre de candidats potentiels est élevé** : chaque année, 85 candidats se présentent aux séances d'information. Demande importante du public (peu qualifié ou en réorientation médicale) à Namur où les secteurs des administrations et du service public sont très développés.
4. **Taux d'insertion élevé de cette filière de formation** : 70% et 54% (exclusivement vers l'emploi)

Répartition théorique des heures du programme (proposés à l'agrément 2016) :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
	dans votre organisme	420,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Formation pratique	dans votre organisme	0,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	25,00
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	225,00
Accompagnement social	dans votre organisme	30,00
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
TOTAL (max. 2.100 heures)		700,00

Nombre d'heures total proposées à l'agrément en 2016 : **19.600,00 heures**

Nombre d'heures actuellement agréées : 9.834 heures

Nombre d'heures total proposées à l'agrément en 2022 : **16.800,00 heures**

Public cible spécifique : tout public (attention particulière pour le public féminin)

Nombre de stagiaires par session : 14 – **souhait de 21**

Nombre de sessions par an : 2 - **souhait de 3 sessions** reconnues (déjà réalité depuis 2016)

Programme :

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme

- Informatique (144H): maîtrise du système d'exploitation Windows et de la suite bureautique Microsoft Office (Word, Excel, Outlook, Power point, Access) et de l'utilisation d'un navigateur internet. Notions de sécurité, réseaux sociaux.
- Français (63H): apprentissage des règles de grammaire, conjugaison, orthographe, rédaction et synthèse
- Techniques d'accueil et de communication (30H): communication, accueil (téléphonique), assertivité, gestion des émotions et du stress
- Techniques de secrétariat (42H): classement, gestion du courrier, utilisation du matériel, rédaction et mise en page de documents divers (courriers, PV, ...)
- Techniques de dactylographie (30H): connaissance du clavier, de la dactylographie, apprentissage de la vitesse
- Notions de comptabilité (12H): notions théoriques (TVA, bilan, ...)
- Méthode de travail (18H): respect des consignes, prise de notes, modes d'apprentissage
- Projet professionnel(81H): découverte de soi et du métier, préparation des enquêtes métiers, rédaction d'un cv ciblé, d'une lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche, recherche d'un stage

Le CET adopte la méthode de l'autoconstruction des savoirs ; construit à partir des connaissances des stagiaires.

Stage d'acculturation

C'est dans le cadre du module de projet professionnel que se fait l'accompagnement à la recherche d'un stage. Le CET dispose d'un carnet d'adresses d'entreprises disposées à accueillir les stagiaires mais donne priorité au choix du stagiaire.

Bien que les stagiaires soient encadrés dans leurs démarches, leur autonomie est visée car une fois la formation finie, ils devront réitérer ce type d'actions pour leur recherche emploi.

Le CET les outille afin de faciliter leur réflexion et leurs démarches vers l'employeur : découverte du métier par le biais de recherches et d'interviews de professionnels (« enquêtes métiers »), mise à jour du CV, rédaction de lettres de motivation, présentation à l'employeur,...

Le stage d'acculturation est :

- organisé au 2/3 du parcours de formation (+- 1 mois avant le stage de formation professionnelle).
- dure de 3 ou 4 jours (25 heures maximum) et peut se faire dans un ou deux lieux différents
- permet au stagiaire de découvrir un ou plusieurs environnements professionnels, de mieux comprendre les réalités du métier, les exigences en termes de savoir-faire et de savoir-être comportementaux et de vérifier que son lieu de stage correspond à ses attentes et à ses objectifs professionnels.

Stage de formation professionnelle

Le stage de formation professionnelle est :

- organisé en fin de parcours de formation (de janvier à mars pour la session d'automne et de mai à juin pour la session de printemps)

- dure 6 semaines (225 heures maximum)

Ses objectifs : permettre au stagiaire de :

- mieux percevoir les réalités du métier
- mettre en pratique les compétences acquises en formation,
- poursuivre le développement des compétences techniques liées au métier – voire dans certains cas d'en apprendre de nouvelles ou de se spécialiser
- valider son projet professionnel au travers d'une immersion dans le métier

- créer son réseau professionnel (se faire connaître des employeurs)

Il peut avoir lieu dans plusieurs types d'endroits : communes, SPW, asbl sociales ou culturelles, hôpitaux, mutuelles, PME, ...

Durant le stage, le stagiaire bénéficie d'un suivi par le formateur référent du CET (contacts téléphoniques fréquents, deux entretiens pendant la durée du stage, gestion des difficultés et négociations avec le maître de stage, évaluation en fin de stage).

Au retour de stage, le stagiaire devra réaliser un rapport de stage qui reprendra son expérience, ses difficultés et acquis en stage.

Accompagnement social dans l'organisme

Accompagnement collectif

- Journée d'accueil et mise en place de la dynamique de groupe

- Moments de cohésion entre les stagiaires (activité culturelle, sociale, ...)

- Module de vie sociale : pour travailler la citoyenneté, traiter de thèmes liées à l'accès à l'emploi ou à la vie en société (la législation du travail, la sécurité sociale, le plan d'activation des chômeurs, ...)

- Conseil coopératif : espace de discussion et de concertation avec les stagiaires, organisé 1 fois par mois. Les stagiaires y donnent leur avis sur la formation (contenu, encadrement, ambiance), expriment leurs besoins et difficultés. Cela permet à chacun d'être acteur et partenaire de la formation, de gérer la vie de groupe et d'adapter la formation aux besoins des stagiaires.

Accompagnement individuel

Temps d'expression et d'évaluation pour :

- faire le point sur son parcours et son évolution dans la formation par rapport à ses attentes, besoins et objectifs pédagogiques, personnels et professionnels

- évaluer ses points forts et ses points faibles (en lien avec le référentiel de compétences)

- identifier les freins et mettre en place un plan d'action

Cet accompagnement est réalisé par un formateur référent et guidé par l'utilisation du PIF.

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

CPAS Namur : - Collaboration en termes de recrutement. Nous réalisons des tests informatiques pour des candidats potentiels à l'article 60, de manière à situer le niveau de maîtrise des outils par le candidat. Suite au test, certains candidats sont réorientés vers notre formation.

- Collaboration en termes de suivi de stagiaires, par le service insertion (Synergie emploi) du CPAS : évaluation conjointe, accompagnement social en parallèle (en dehors des heures de formation), recherche de lieux de stage en vue d'un article 60

CEFo Namur : - Collaboration en termes de recrutement et de promotion de nos formations

- En fonction de la demande, information et relais auprès des stagiaires

CSC : Collaboration dans le cadre du module de vie sociale sur le Plan d'activation des chômeurs : co animation entre le formateur du centre et le permanent travailleurs sans emploi de la CSC

Article 27 : Convention qui nous permet de faire bénéficier nos stagiaires de programmes culturels à prix modiques

CNFA : Plateforme namuroise des CISP

Collaboration avec de nombreux CISP en termes de :

- recrutement de stagiaires

- réorientation (par exemples, vers les formations

remise à niveau de Vis à Vis, Alpha 5000 ou vers les formations en orientation de AFICo, SEL, ...)

- passerelle

- réflexion sur les filières

Forem Formation : - Collaboration en termes de recrutement (réorientation vers notre centre de candidats ayant échoué au test d'entrée de la formation secrétariat dispensée par le Forem formation à Floreffe et Dinant)

SIEP : Information des stagiaires sur les études ou formations possibles pour compléter leur formation de base dispensée dans notre centre

MIRENA :

- Collaboration en termes de recrutement (réorientation vers notre centre)

- Orientation de stagiaires vers leur jobcoaching

FOREM :

- Collaboration en termes de recrutement (formapass, adressage, speedmeeting, ...)

- Collaboration en termes de suivi avec les assistantes sociales du Forem
- Contrat de coopération
- Participation à des réunions de réflexion (plateforme territoriale) sur de questions transversales (ex : mobilité, passerelle avec le qualifiant, ...)

La Charnière :

- Réorientation de candidats présentant des freins en terme de santé mentale trop lourds que pour entrer en formation
- Collaboration en terme de suivi de stagiaires ayant des soucis de santé mentale

Ca vaut pas l'coup asbl : Collaboration en terme de suivi de stagiaires vivant des problèmes de violence conjugale

Précédents taux d'insertion :

2019 : 43,3%

2020 : 66,7%

Filière 2 : Formation à l'accueil et à l'animation de projets culturels et touristiques (Namur)

Type de filière : DEFI – Formation professionnalisante / Orientation professionnelle / Formation de base

Avis antérieur de la CEF : Favorable

Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations :

Formulaire B - une modification du **volume horaire des filières agréées** avec augmentation du volume horaire total agréé

Formulaire C – une modification du **projet pédagogique** et ses modalités d'organisation, en ce compris le modèle du contrat pédagogique et du programme individuel de formation et une modification du **programme de formation d'une filière déjà agréée**

Ce changement est demandé afin de mieux faire correspondre la reconnaissance de l'agrément à la situation réelle, à savoir l'accueil de 8 à 9 stagiaires par an.

En outre, du point de vue pédagogique, l'opérateur a estimé qu'une formation plus courte centrée plus sur des aspects pratiques était plus appropriée. Ce sont le PIF (Plan de formation individuel) et programme de formation qui sont particulièrement modifiés.

Répartition théorique des heures du programme (proposés à l'agrément 2016) :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	345,00
	dispensées par un organisme partenaire	96,00
Formation pratique	dans votre organisme	182,00
	dispensées par un organisme partenaire	222,00
Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	21,00
	stages de formation professionnelle (max. 520	225,00

Fiche de synthèse - Agrément CISP 2022 – Centre Européen du Travail

	heures par stage)	
Accompagnement social	dans votre organisme	48,00
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
TOTAL (max. 2.100 heures)		1.139,00

Révision du programme de formation en 2022 pour un passage vers un total de **838 h.**

Nombre d'heures actuellement agréées : 8.001 heures

Nombre d'heures total proposées à l'agrément en 2022 : **7.542,00 heures**

Nombre maximal de places disponibles simultanément : 14 – réalité 2022 – accueil de 8 à 9 stagiaires par an

Nombre de sessions par an : 1

Public cible spécifique : tout public (attention particulière pour le public féminin)

Programme :

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme

- Informatique (69H): maîtrise du système d'exploitation Windows, de la suite bureautique Microsoft Office (Word, Outlook, Power point) et de l'utilisation d'un navigateur internet. Notions de sécurité, réseaux sociaux.
 - Français (60H): apprentissage des règles de grammaire, conjugaison, orthographe et des règles de rédaction et de synthèse
 - Méthode de travail (18H): respect des consignes, modes d'apprentissage, mémorisation
 - Histoire locale et régionale (48H) : rappel des grandes périodes historiques, étude du patrimoine local au travers des grandes périodes de l'Histoire
 - Géographie (27H) : rappel des principaux repères géographiques de Belgique et d'Europe
 - Histoire de l'art (27H) : rappel des grandes périodes artistiques, en lien avec les périodes historiques et les patrimoines visités
 - Initiation au néerlandais (60H) : notions de base en vocabulaire et grammaire, accueil du client dans sa langue (répondre à une demande simple au comptoir et au téléphone)
 - Initiation au marketing touristique (21H) : notions de cible, chalandise, budget, communication promotionnelle, ...
 - Techniques de recherche historique et documentaire (15H)
- Nous adoptons la méthode de l'autoconstruction des savoirs.

Formation pratique dispensée au sein de l'organisme

- Techniques d'accueil et de communication (39H) : communication, accueil en situation, assertivité, gestion des émotions et du stress, grille des infrastructures d'accueil
 - Techniques d'organisation et d'animation de projet (30H) : méthodologie du projet, planification, règles de sponsoring, animation de groupe (brise-glace, attitude, accueil, ...)
- EXPÉRIENCES PROFESSIONNALISANTES : elles se font sur le terrain, avec un public extérieur. L'objectif est de permettre aux stagiaires de mettre en pratique et de vérifier, en situation, les compétences acquises et leur projet professionnel.
- Expériences d'accueil (44H) : mise en application des techniques d'accueil par la réalisation d'accueils d'évènements, en collaboration avec différents partenaires touristiques et culturels (ex : KIKK festival, Festival Nature Namur, Centre culturel de Bomel, Citadelle de Namur) sous la supervision de la formatrice.
 - Réalisation d'un projet collectif d'animation touristique et culturel (69H) : mise en application des techniques d'organisation et d'animation par la réalisation, en équipe, d'un projet d'animation (ex : visite animée et costumée de Namur, exposition sur la guerre 40 – 45 à Namur) pour un public extérieur au centre

Stage de formation professionnelle

Le stage de formation professionnelle est :

- organisé en fin de parcours de formation, en pleine saison touristique, de début juin à mi juillet
- dure 6 semaines (225 heures maximum)

Ses objectifs : permettre au stagiaire de :

- mieux percevoir les réalités du(des) métier(s)
- mettre en pratique les compétences acquises en formation,
- poursuivre le développement des compétences techniques liées au(x) métier(s) – voire dans certains cas d'en apprendre de nouvelles ou de se spécialiser
- valider son projet professionnel au travers d'une immersion dans le métier
- créer son réseau professionnel (se faire connaître des employeurs)

Il peut être avoir lieu dans plusieurs types d'endroits : Syndicats d'initiative, Office du tourisme, musée, centre culturel, asbl culturelle, ... dans toute la Wallonie ou même à Bruxelles.

Durant le stage, le stagiaire bénéficie d'un suivi par le formateur référent du CET (contacts téléphoniques fréquents, deux entretiens pendant la durée du stage, gestion des difficultés et négociations avec le maître de stage, évaluation en fin de stage).

Au retour de stage, le stagiaire devra réaliser un rapport de stage qui reprendra son expérience, ses difficultés et acquis en stage.

Accompagnement social dans l'organisme

Accompagnement collectif

- Journée d'accueil et mise en place de la dynamique de groupe
- Moments de cohésion entre les stagiaires (activité culturelle, sociale, ...)
- Module de vie sociale : pour travailler la citoyenneté, traiter de thèmes liés à l'accès à l'emploi ou à la vie en société (la législation du travail, la sécurité sociale, le plan d'activation des chômeurs, ...)
- Conseil coopératif : espace de discussion et de concertation avec les stagiaires, organisé 1 fois par mois. Les stagiaires y donnent leur avis sur la formation (contenu, encadrement, ambiance), expriment leurs besoins et difficultés. Cela permet à chacun d'être acteur et partenaire de la formation, de gérer la vie de groupe et d'adapter la formation aux besoins des stagiaires.

Accompagnement individuel

Temps d'expression et d'évaluation pour :

- faire le point sur son parcours et son évolution dans la formation par rapport à ses attentes, besoins et objectifs pédagogiques, personnels et professionnels
- évaluer ses points forts et ses points faibles (en lien avec le référentiel de compétences)
- identifier les freins et mettre en place un plan d'action

Cet accompagnement est réalisé par un formateur référent et guidé par l'utilisation du PIF.

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

CPAS Namur :

- Collaboration en termes de recrutement
- Collaboration en termes de suivi de stagiaires, par le service insertion (Synergie emploi) du CPAS : évaluation conjointe, accompagnement social en parallèle (en dehors des heures de formation), recherche de lieux de stage en vue d'un article 60

Loisirs et Vacances - service de tourisme local : Une partie du programme pratique de la filière est pris en charge par l'asbl Loisirs et Vacances avec laquelle une convention de partenariat est établie. Cette asbl apporte une plus-value dans la formation pratique des stagiaires du C.E.T. : elle accompagne les stagiaires dans l'élaboration de leur projet professionnel, par le biais de la découverte, d'une part, des métiers du tourisme (fonction d'agent d'accueil touristique, guide, organisateur d'événements, ...) et, d'autre part, du patrimoine architectural, naturel et culturel local. Dans le cadre du suivi par l'ASBL Loisirs et Vacances, les stagiaires développent des activités d'animation et de mise en valeur du tourisme de proximité.

Yellow formation : Collaboration dans le cadre du module de langue

MIRENA :

- Collaboration en termes de recrutement (réorientation vers notre centre)
- Orientation de stagiaires vers leur jobcoaching

SIEP : Information des stagiaires sur les études ou formations possibles pour compléter leur formation de base dispensée dans notre centre

CNFA : Plateforme namuroise des CISP

Collaboration avec de nombreux CISP en termes de :

- recrutement de stagiaires
- réorientation (par exemples, vers les formations remise à niveau de Vis à Vis, Alpha 5000 ou vers les formations en orientation de AFICo, SEL, ...)
- passerelle
- réflexion sur les filières

CEFo : Collaboration en termes de recrutement et de promotion de nos formations

CSC : Collaboration dans le cadre du module de vie sociale sur le Plan d'activation des chômeurs : co animation entre le formateur du centre et le permanent travailleurs sans emploi de la CSC

Asbl Article 27 : Convention qui nous permet de faire bénéficier nos stagiaires de programmes culturels à prix modiques

Centre de Compétences Tourisme : Collaboration en termes de recrutement et réorientation de candidats

FOREM :

- Collaboration en termes de recrutement (formapass, adressage, speedmeeting, ...)
- Collaboration en termes de suivi avec les assistantes sociales du Forem
- Contrat de coopération
- Participation à des réunions de réflexion (plateforme territoriale) sur de questions transversales (ex : mobilité, passerelle avec le qualifiant, ...)

ILFOP :

- Collaboration dans le cadre de recrutement ou réorientation
- Information de nos stagiaires sur le baccalauréat en tourisme
- Passerelle : les stagiaires ayant réussi notre formation et ne disposant pas du CESS sont dispensés du test d'entrée au baccalauréat en tourisme

KIKK asbl : Collaboration dans le cadre des expériences professionnalisantes : dans le cadre de leur festival numérique (en octobre - novembre), les stagiaires ont l'occasion de tester sur le terrain des postes d'accueil (accueil général, accueil de conférences, accueil et guidage d'exposition) tout en étant encadrés par leur formatrice du CET. Collaboration mise en place depuis plusieurs années.

Festival Nature Namur : Collaboration dans le cadre des expériences professionnalisantes : dans le cadre de leur festival du film nature Namur(en octobre), les stagiaires ont l'occasion de tester sur le terrain des postes d'accueil (accueil général, accueil de conférences, accueil d'exposition) tout en étant encadrés par leur formatrice du CET.

Centre culturel de Namur : Collaboration dans le cadre des expériences professionnalisantes : dans le cadre de leurs expositions aux Abattoirs de Bomel, les stagiaires ont l'occasion de tester sur le terrain des postes d'accueil (accueil d'exposition) tout en étant encadrés par leur formatrice du CET.

Comité d'animation Citadelle : Collaboration dans le cadre des expériences professionnalisantes : dans le cadre de leurs activités et plus spécifiquement d'Halloween à la citadelle, les stagiaires ont l'occasion de tester sur le terrain des postes d'accueil (accueil général, accueil costumé et animé) tout en étant encadrés par leur formatrice du CET.

CRF La Charnière :

- Réorientation de candidats présentant des freins en terme de santé mentale trop lourds que pour entrer en formation
- Collaboration en terme de suivi de stagiaires ayant des soucis de santé mentale

Ca vaut pas l'coup asbl : Collaboration en terme de suivi de stagiaires vivant des problème de violence conjugale

Précédents taux d'insertion :

2019 : 33,3%

2020 : 11,1%

Filière 3 : Bilan d'orientation

Type de filière : DEFI – Orientation professionnelle

Avis antérieur de la CEF : Favorable

Modifications demandées par rapport au précédent agrément et motivations :

Formulaire B - une modification du **volume horaire des filières agréées** avec augmentation du volume horaire total agréé

Ce changement est demandé afin de mieux faire correspondre la reconnaissance de l'agrément à la situation réelle, à savoir l'accueil de 5 à 6 stagiaires par an et à la réalisation du seul bilan d'orientation généraliste (modification déjà actée et validée par le SPW), donc de l'organisation d'une seule session de formation. En effet, auparavant, l'opérateur organisait aussi une seconde session d'orientation spécifique au secteur de de l'aide aux personnes.

Répartition théorique des heures du programme (proposés à l'agrément 2016) :

Répartition du programme		Nbre d'heures par stagiaire
Formation théorique (générale ou technique)	dans votre organisme	138,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Formation pratique	dans votre organisme	0,00
	dispensées par un organisme partenaire	0,00
Stages en entreprise (max. 50% de la durée totale du programme)	stages d'acculturation (max. 90 heures par stage)	50,00
	stages de formation professionnelle (max. 520 heures par stage)	0,00
Accompagnement social	dans votre organisme	18,00
	Dispensées par un organisme partenaire	0,00
TOTAL (max. 2.100 heures)		206,00

Pas de révision du programme proposé. Les 206 heures de formation sont toujours d'actualité.

Nombre d'heures total proposées à l'agrément : **4.944,00 heures**

Nombre d'heures actuellement agréées : 2.481 heures

Nombre d'heures total proposées à l'agrément en 2022 : **1.236,00 heures**

Nombre maximal de places disponibles simultanément : 12 – réalité 2022 : **accueil de 6 stagiaires par an**

Nombre de sessions par an : 1

Public cible spécifique : tout public (attention particulière pour le public féminin)

Programme :

Formation théorique (générale ou technique) dispensée au sein de l'organisme (2016)

- **Elaboration et vérification du projet professionnel (108H)**: par le biais de l'exploration de l'environnement socioprofessionnel (monde du travail et de la formation, métiers et compétences attendues), de l'exploration de soi et de son profil (ses valeurs, intérêts, compétences, ...), de la mise en relation avec les métiers cibles (tout métier, tout secteur)
- **Communication et confiance en soi (30H)** : techniques de communication, assertivité, gestion des émotions et du stress
- **Expression écrite (21H)**: rappel des règles principales d'orthographe, grammaire, rédaction, synthèse
- **Méthode de travail (21H)** : gestion du temps et organisation, prise de notes, mémorisation, respect des consignes, préparation à un test d'entrée, ...

Accompagnement social dans l'organisme

Accompagnement collectif

- Journée d'accueil et mise en place de la dynamique de groupe
- Module de vie sociale : pour travailler la citoyenneté, traiter de thématiques liées à l'accès à l'emploi ou à la vie en société. Exs : la législation du travail, la sécurité sociale, le plan d'activation des chômeurs, les soins de santé.
- Conseil coopératif : espace de discussion et de concertation avec les stagiaires. Les stagiaires y donnent leur avis sur la formation (contenu, encadrement, ambiance, ...), expriment leurs besoins, leurs difficultés. Cela permet à chacun d'être acteur et partenaire de la formation, de gérer la vie de groupe et d'adapter la formation aux besoins des stagiaires.

Accompagnement individuel

Temps d'expression et d'évaluation individuel pour :

- faire le point sur son évolution dans la formation par rapport à ses attentes, ses besoins et ses objectifs pédagogiques, personnels et professionnels
- évaluer ses points forts et ses points faibles (en lien avec le référentiel)
- identifier les freins et mettre en place un plan d'action
- accompagner individuellement l'élaboration du projet professionnel

Cet accompagnement est réalisé par un formateur référent et guidé par l'utilisation du PIF.

Partenariat pour la mise en œuvre de la filière :

CPAS :

- Collaboration en termes de recrutement
- Collaboration en termes de suivi de stagiaires, par le service insertion (Synergie emploi) du CPAS : évaluation conjointe, accompagnement social en parallèle (en dehors des heures de formation)

Forem :

- Collaboration en termes de recrutement (formapass, adressage, speedmeeting, ...)
- Collaboration en termes de suivi avec les assistantes sociales du Forem
- Contrat de coopération
- Participation à des réunions de réflexion (plateforme territoriale) sur de questions transversales (ex : mobilité, passerelle avec le qualifiant, ...)

CEFo :

- Collaboration en termes de recrutement et de promotion de nos formations
- Information des stagiaires sur les études ou formations possibles pour construire leur projet professionnel

SIEP :

- Collaboration en terme de promotion de nos formations
- Information des stagiaires sur les études ou formations possibles pour construire leur projet professionnel

CNFA :

Plateforme namuroise des CISP

Collaboration avec de nombreux CISP en termes de :

- recrutement de stagiaires
- réorientation (par exemples, vers les formations remise à niveau de Vis à Vis, Alpha 5000 ou vers d'autres formations en orientation de AFICo, SEL, ...)
- information des stagiaires sur les études ou formations possibles pour construire leur projet professionnel
- passerelle
- réflexion sur les filières

MIRENA : Collaboration en terme de recrutement et de promotion de nos formations

CSC : Collaboration dans le cadre du module de vie sociale sur le Plan d'activation des chômeurs : co animation entre le formateur du centre et le permanent travailleurs sans emploi de la CSC

Asbl Article 27 : Convention qui nous permet de faire bénéficier nos stagiaires de programmes culturels à prix modiques

CRF La Charnière :

- Réorientation de candidats présentant des freins en terme de santé mentale trop lourds que pour entrer en formation
- Collaboration en terme de suivi de stagiaires ayant des soucis de santé mentale

Ca vaut pas l'coup asbl : Collaboration en terme de suivi de stagiaires vivant des problème de violence conjugale

Précédents taux d'insertion :

2019 : 40,0%

2020 : 25,0%